



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.24/1
3 septembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce des biens et services,
et des produits de base

Réunion d'experts sur le financement du commerce
et du développement dans le secteur des produits de base:
mécanismes novateurs de financement

Genève, 16 et 17 novembre 2004

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Financement du commerce et du développement dans le secteur des produits de base:
mécanismes novateurs de financement.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion d'experts figure dans la section I plus haut. Un programme détaillé annoté sera distribué une semaine avant la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.24/1

Ordre du jour provisoire annoté

TD/B/COM.1/EM.24/2

Financement du commerce et du développement dans le secteur des produits de base: mécanismes novateurs de financement dans le secteur agricole

Point 3: Financement du commerce et du développement dans le secteur des produits de base: mécanismes novateurs de financement

3. Les producteurs et les transformateurs de produits de base doivent pouvoir obtenir des crédits dans de bonnes conditions pour être compétitifs – pour financer leur fonds de roulement et investir dans de nouveaux actifs agricoles, dans la technologie, dans l'équipement d'après-récolte, dans du matériel de transformation, etc. Il en va de même pour les négociants soucieux d'optimiser leur chiffre d'affaires et de réduire leurs coûts de transaction. Dans de nombreux pays en développement et pays en transition, l'accès au crédit est désormais rigoureusement encadré, la plupart des banques n'acceptant de prêter qu'en contrepartie de garanties sur certains types d'immobilisations et à des conditions qui ne sont pas favorables (par rapport à celles du marché mondial). Cela constitue un grave obstacle au développement et entrave les efforts déployés au niveau mondial pour réduire la pauvreté, car la plupart des pauvres sont des producteurs de produits de base. Toutefois, une révolution tranquille, semblable à celle du microfinancement des années 90, semble se produire, en particulier dans le domaine des prêts agricoles. De nouveaux mécanismes d'octroi de crédits aux producteurs, aux transformateurs et aux négociants sont expérimentés selon diverses modalités dans différents pays. Il importe désormais d'intégrer ces approches, objectif auquel la CNUCED (qui, au cours des 10 dernières années, a engagé un vaste programme d'activités d'analyse, d'assistance technique et de conseil sur le financement des produits de base) espère contribuer par cette réunion d'experts.

4. La Réunion permettra aux États membres de la CNUCED de mieux comprendre comment de nouvelles idées peuvent aider les agriculteurs, les transformateurs et les négociants à obtenir des financements. Elle sera aussi l'occasion d'un échange d'expériences entre spécialistes de ces mécanismes novateurs de crédit agricole dans le monde. Les formes traditionnelles de crédit agricole n'ont pas suffisamment favorisé le développement du secteur des produits de base dans les pays en développement. Les nouveaux mécanismes donnent de bien meilleurs résultats, ce qui devrait contribuer à vaincre le scepticisme que les banques et les pouvoirs locaux nourrissent à l'égard des crédits au secteur agricole et les aider à définir de nouvelles stratégies.

Les participants examineront aussi la façon dont la communauté internationale pourrait coopérer avec les pays en développement pour améliorer les pratiques en matière de prêts au secteur agricole.

5. Dans la plupart de ces nouveaux mécanismes, l'emprunteur – qu'il s'agisse d'un agriculteur (ou d'une association d'agriculteurs), d'un transformateur ou d'un négociant – est considéré comme un élément de la chaîne d'approvisionnement du produit de base. Les crédits accordés sont calculés en fonction de l'activité de l'emprunteur dans cette chaîne, et non pas simplement d'après une évaluation du risque qu'il présente. Les risques pour les bailleurs de fonds sont beaucoup plus faibles, et les prêts au secteur agricole peuvent devenir une activité rentable. Après avoir examiné les principaux mécanismes novateurs de crédit agricole, les experts proposeront des moyens de développer ces mécanismes et de les généraliser (en particulier en y familiarisant davantage de banques de pays en développement).

6. Les débats de la Réunion s'inspireront de la note d'information du secrétariat ainsi que de communications relatives aux expériences nationales et d'études de cas sectorielles présentées par des experts et des spécialistes. Ces documents seront distribués aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

7. Le rapport de la Réunion, qui rendra compte des vues exprimées par les experts, sera soumis à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base à sa prochaine session. La Réunion d'experts voudra sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.

PROGRAMME DE LA RÉUNION

Premier jour (16 novembre 2004)	Deuxième jour (17 novembre 2004)
<i>(10 heures-13 heures)</i>	<i>(10 heures-13 heures)</i>
<u>Plénière</u> Déclaration d'ouverture Point 1: Élection du bureau Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux <u>Discussions informelles</u> Point 3: Financement du commerce et du développement dans le secteur des produits de base: mécanismes novateurs de financement	<u>Discussions informelles</u> Point 3 (<i>suite</i>)
<i>(15 heures-18 heures)</i>	<i>(15 heures-18 heures)</i>
<u>Discussions informelles</u> (<i>suite</i>) Point 3 (<i>suite</i>)	<u>Plénière</u> (séance de clôture) Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre au secrétariat de la CNUCED, avant la réunion, de brèves communications (d'environ cinq pages), qui seront mises à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

On trouvera ci-après quelques questions auxquelles les experts pourraient répondre dans leur communication:

1. Considérant l'expérience de votre pays, quels sont les principaux problèmes de financement (à court terme, à long terme) du commerce des produits de base, en particulier en ce qui concerne les couches les plus pauvres de la population? Quelles sont les principales causes de ces problèmes?
2. Donner quelques exemples spécifiques de situations où des mécanismes de financement novateurs et bien adaptés ont permis à des opérateurs du secteur des produits de base d'avoir accès au crédit. Quelles ont été les principales raisons des succès ainsi enregistrés?
3. Quelles sont les possibilités d'améliorer le rôle des banques locales dans la mise en place de mécanismes de financement efficaces et bien adaptés, correspondant aux besoins des producteurs, des transformateurs et des négociants/exportateurs dans votre pays?
4. Quel(s) rôle(s) pourraient jouer les pouvoirs publics?
5. Quels sont les plus importants domaines d'assistance technique pour un renforcement du financement du commerce des produits de base, et en particulier pour la promotion d'une coopération entre banques locales et opérateurs nationaux dans le secteur des produits de base? Quel rôle pour la CNUCED? Quel est le meilleur moyen de fournir une assistance technique?

Les experts sont priés d'adresser leur communication avant le *1^{er} novembre 2004* à:

M. Lamon Rutten

**Division du commerce international des biens et services, et des produits de base
CNUCED**

Palais des Nations

CH-1211 Genève 10 (Suisse)

Télécopieur: +41 22 917 0509

Téléphone: +41 22 907 5770/5014

Courriel: lamon.rutten@unctad.org